

- Lorsque vous rentrez en classe, le GSM doit être éteint et ne peut être rallumer que pendant les intercoures et le temps de midi.
- Il est strictement interdit de manger en classe ainsi que de mastiquer un chewing gomme.
- Lors des stages ou de déplacement à l'extérieur tel maison de repos ou Fedasil pour appliquer les cours pratiques, toutes formes de signes ostentatoires est interdit.
- Le port de la casquette ou de chapeau est interdit en classe.
- Il vous est demandé d'être ponctuel au cours ainsi que lors des déplacements à l'extérieur.
- Tout déplacement en vue des cours est à charge de l'élève.
- Une hygiène parfaite est demandée aussi bien vestimentaire que pour votre matériel.
- La tenue d'un tablier est obligatoire lors des cours pratiques.
- Vous aurez toujours votre matériel avec vous lors des cours pratiques. Vous pourrez utiliser les produits consommables fourni par l'école lors des cours pratiques en classe mais il vous sera demandé d'avoir les vôtres dans le futur afin de pouvoir exercer les cours pratiques à l'extérieur.
- La hiérarchie devra être respectée.
- Lorsque vous serez en cours pratiques en classe et à l'extérieur, la déontologie et la politesse seront d'application.
- Il est formellement interdit de critiquer ses consœurs ou de leur faire des réflexions sur leur travail.
- Toute tricherie lors de contrôle ou d'examen écrit sera sanctionnée et l'élève se verra attribué un zéro sans aucun recours et exclue du cours pour la journée
- Lors de cours pratique, si l'élève n'a pas de modèle, il devra quand même observer le travail des autres
- Il est demandé aux élèves d'observer le calme et le silence lors de contrôle. Tout le monde ne termine pas en même temps !
- Il est interdit de souffler, pester ou râler devant les personnes qui viennent se faire soigner. Nous avons envie qu'elles reviennent
- Les gsm seront confisqué lors des contrôles et les sacs éloignés des bancs
- Une déléguée de classe sera nommée et vos revendications devront passer par elle
- La présence au cours est obligatoire. Si vous ne savez pas être présente, vous devez avoir une excuse valable et justifiable tel que certificat médical ou attestation de l'employeur.

Le non respect de ces règles peut entraîner une exclusion du cours qui peut être définitive.

Nom et signature de l'élève